



Communiqué de presse

Mardi 15 octobre 2024

Etude Adami 2024 : les artistes-interprètes face à l'intelligence artificielle

Entre inquiétude et solutions

Une enquête récente menée par l'Adami auprès de 940 artistes-interprètes révèle une profonde inquiétude face à l'essor de l'intelligence artificielle (IA). Près de 75% des répondants se disent préoccupés par les impacts que l'IA aurait sur leur profession.

Les principales craintes exprimées par les artistes sont la perte d'authenticité dans la création, le remplacement progressif des artistes par des technologies basées sur l'IA, ainsi qu'une dépendance accrue à ces outils numériques.



AI vs IA

Les artistes-interprètes et l'intelligence artificielle



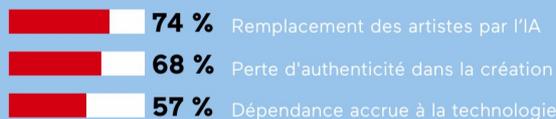
UNE FORTE INQUIÉTUDE

75% des artistes-interprètes interrogés se disent inquiets. Ils craignent que l'intelligence artificielle (IA) remette en cause l'exercice de leur métier.

75%



Risques de l'IA dans les métiers artistiques et créatifs pour les artistes-interprètes :



Des opinions divergentes mais une nécessité de régulation

L'enquête montre aussi une opinion partagée quant à l'avenir de l'IA. Si 44% des artistes se déclarent favorables à l'idée de limiter autant que possible son usage, 56% reconnaissent que cette technologie est inévitable et qu'elle doit être encadrée par des règles strictes de transparence et de juste rémunération.

Alors que 55% des artistes sont favorables à des interdictions concernant l'utilisation de leur travail par l'IA, 45% pensent qu'une autorisation pourrait être accordée si elle s'accompagne d'une rémunération adéquate.

FACE À L'IA : DES OPINIONS DIVERGENTES



44 % des artistes sont pour limiter au maximum l'usage de l'IA



56 % pensent que cette technologie est inévitable et qu'elle doit être régulée par des règles de transparence et une rémunération adéquate

Les artistes-interprètes sont partagés quant à l'utilisation de leur travail par l'IA :



55 % Pour l'interdiction



45 % Pour l'autorisation en contrepartie d'une rémunération

La gestion collective en première ligne

Face à ces enjeux, 68% des artistes interrogés estiment que les rémunérations liées à l'utilisation de l'IA devraient être gérées par leur organisme de gestion collective, garantissant ainsi une transparence et une juste répartition des rémunérations.



68%



Gestion collective plébiscitée

des artistes-interprètes estiment que les rémunérations liées à l'IA devraient être gérées par leur organisme de gestion collective.

Références

Une enquête Adami auprès de 941 artistes-interprètes réalisée en octobre 2024

> [Lien vers l'étude Adami](#)



#MaMA2024

"IA et musique, le (mauvais) génie est-il déjà sorti de la bouteille ?"

Experte reconnue de l'intelligence artificielle, **Elizabeth Le Hot**, directrice générale de l'Adami, interviendra aux côtés de Daan Archer, Michel Zgarka et Sophie Goosens.

Vendredi 18 octobre à 10h
Lycée Jacques Decour (Chapelle) – face au 80 Boulevard Rochechouart – 75009 Paris

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.

Conformément à la législation en matière de données à caractère personnel, vous bénéficiez de droits, dont ceux de l'accès, la rectification, la suppression de ces données, et d'un droit d'opposition à leur traitement, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Adami – 14-16 rue Ballu – 75311 Paris cedex 09.